



Rapport d'activités 2021-2022 / Jahresbericht 2021-2022



Dans le canton de Fribourg, plus de 30'000 personnes* se trouvent dans une zone grise où elles ne disposent pas de revenus suffisants pour vivre dignement sans pour autant pouvoir bénéficier de prestations sociales suffisantes. La crise du Covid-19, en 2020-2021 a, de plus, révélé de nouvelles situations de précarité.

Vers qui se dirigent les personnes ne s'adressant pas aux services publics et pourquoi n'osent-elles pas y faire recours ?

Peur de mettre en danger une autorisation de séjour, risque de s'endetter à cause de l'obligation de remboursement de prestations de l'aide sociale, méconnaissance des droits aux prestations des assurances sociales et à la perception de l'aide sociale publique?

Le Secours d'hiver du canton de Fribourg (SHFR) est l'un des maillons associatifs du canton qui remplit un rôle indispensable de soutiens financiers, d'informations et de conseils personnalisés auprès des habitants en situation de précarité financière. En 2021-2022, 410 personnes se sont adressées au SHFR pour recevoir des aides financières et en nature.

En 2023, la charge financière que représentent les primes d'assurance-maladie va encore augmenter dans les budgets de nombreux ménages et plus encore pour les familles ayant un revenu proche des seuils leur permettant de bénéficier d'un subside. Le système de subside actuel ne permettra donc pas un vrai soulagement pour de nombreuses situations et n'assurera donc pas le but visé. Un défi supplémentaire pour le canton appelé à être plus généreux envers ceux et celles qui en ont le plus besoin.

De plus, la crise climatique et énergétique mondiale impactera lourdement les budgets, notamment ceux des travailleurs en situation de précarité financière dans notre canton.

Face à ces nombreux enjeux, notre secrétaire cantonale se confronte d'année en année à un important afflux de demandes de soutien. Qu'elle soit sincèrement remerciée pour l'immense travail accompli.

Nous remercions aussi très chaleureusement notre Comité pour sa fidélité et sa persévérance, nos généreux membres, donateurs et donatrices et plus particulièrement ALDI Suisse, le Groupe E, la Fondation Madeleine Fietta, la Fondation Madeleine, les Communes et Paroisses fribourgeoises, les Associations, les Fondations, les entreprises, sans qui nous ne pourrions pas accomplir ni continuer notre précieuse mission.

Corinne SIFFERT

Présidente

*Rapport sur la situation sociale et la pauvreté dans le canton de Fribourg, publié en 2016 par la Direction de la santé publique et des affaires sociales



Im Kanton Freiburg befinden sich mehr als 30'000 Personen* in einer Grauzone, in der sie nicht über genügend Einkommen verfügen, um ein menschenwürdiges Leben führen zu können, ohne jedoch Anspruch auf ausreichende Sozialleistungen zu haben. Die Covid-19-Krise in den Jahren 2020-2021 hat darüber hinaus neue prekäre Situationen enthüllt.

An wen wenden sich Personen, die sich nicht an öffentliche Dienste wenden, und warum trauen sie sich nicht, diese in Anspruch zu nehmen? Angst, eine Aufenthaltsgenehmigung zu gefährden, Risiko, sich wegen der Verpflichtung zur Rückzahlung von Sozialhilfeleistungen zu verschulden, Unkenntnis der Rechte für Leistungen der Sozialversicherungen und den Bezug öffentlicher Sozialhilfe?

Die Winterhilfe des Kantons Freiburg (WHFR) ist eines der sozialen Hilfs- und Unterstützungsglieder des Kantons, das eine unverzichtbare Rolle bei der Unterstützung, Information und persönlichen Beratung von Einwohnerinnen und Einwohnern in finanziell prekären Situationen erfüllt. Im Zeitraum 2021-2022 wandten sich 410 Personen an die WHFR, um finanzielle Unterstützung und Sachleistungen zu beantragen.

Im Jahr 2023 wird die Belastung durch die Krankenversicherungsprämien in den Budgets vieler Haushalte weiter steigen, insbesondere für Familien mit einem Einkommen, das nahe am Existenzminimum liegt. Das aktuelle Beitrags- und Prämienverbilligungssystem wird daher in vielen Situationen keine echte Entlastung bringen und das angestrebte Ziel verfehlen. Eine weitere Herausforderung für den Kanton, der aufgerufen ist, großzügiger gegenüber denjenigen zu sein, die es am nötigsten haben.

Zudem wird die weltweite Klima- und Energiekrise die Budgets stark belasten, insbesondere jene der Arbeitnehmerinnen und Arbeitnehmer in unserem Kanton, die sich in einer finanziell prekären Lage befinden.

Angesichts dieser zahlreichen Herausforderungen sieht sich unsere Kantonalsekretärin Jahr für Jahr mit einer grossen Flut von Unterstützungsanfragen konfrontiert. Ihr sei an dieser Stelle herzlich für ihre grosse Arbeit gedankt.

Wir danken auch sehr herzlich unserem Vorstand für seine Treue und Ausdauer, unseren grosszügigen Mitgliedern, Spendern und Spenderinnen und insbesondere der ALDI Suisse, der Groupe E, der Stiftung Madeleine Fietta, der Stiftung Madeleine, den Freiburger Gemeinden und Pfarreien, den Vereinigungen und Stiftungen, den Unternehmen, ohne die wir unsere wertvolle Mission nicht erfüllen und fortsetzen könnten.

Corinne SIFFERT

PRÄSIDENTIN

* Bericht über die soziale Lage und die Armut im Kanton Freiburg, veröffentlicht 2016 von der Direktion für Gesundheit und Soziales.



La précarité en Suisse est souvent invisible.

 secours d'hiver



Jonas Luyten, Schule für Gestaltung, Bern

Image : @Jonas Luyten, Schule für Gestaltung, Bern



1. Organisation du Secours d'hiver du canton de Fribourg

Le Secours d'hiver du canton de Fribourg (SHFR ci-après) est une **association à but non lucratif** au sens des articles 60 ss du Code civil.

Le SHFR est financé exclusivement par des **dons privés**. Ses buts visent à apporter **aux habitant.e.s du canton de Fribourg en situation de précarité financière** :

- des **soutiens financiers et des aides en nature** ;
- des **informations et des conseils personnalisés** pour trouver des solutions efficaces ;
- et à mettre sur pied des **projets pour lutter contre les effets de la précarité**.

Les aides fournies par le SHFR sont subsidiaires aux obligations légales et aux institutions subventionnées par des fonds publics. Le SHFR aide les personnes et les familles dont les revenus sont proches du seuil de pauvreté, soit du minimum vital légal tel que déterminé par la Loi sur l'aide sociale fribourgeoise (LASoc).

Certifié ZEW0 et **affilié statutairement au SECOURS SUISSE D'HIVER (SSH ci-après), présidé par le Prof. Dr med. Thierry Carrel**, le SHFR peut compter sur l'aide et le soutien précieux de sa faîtière dirigée par **Mme Monika Stampfli**.

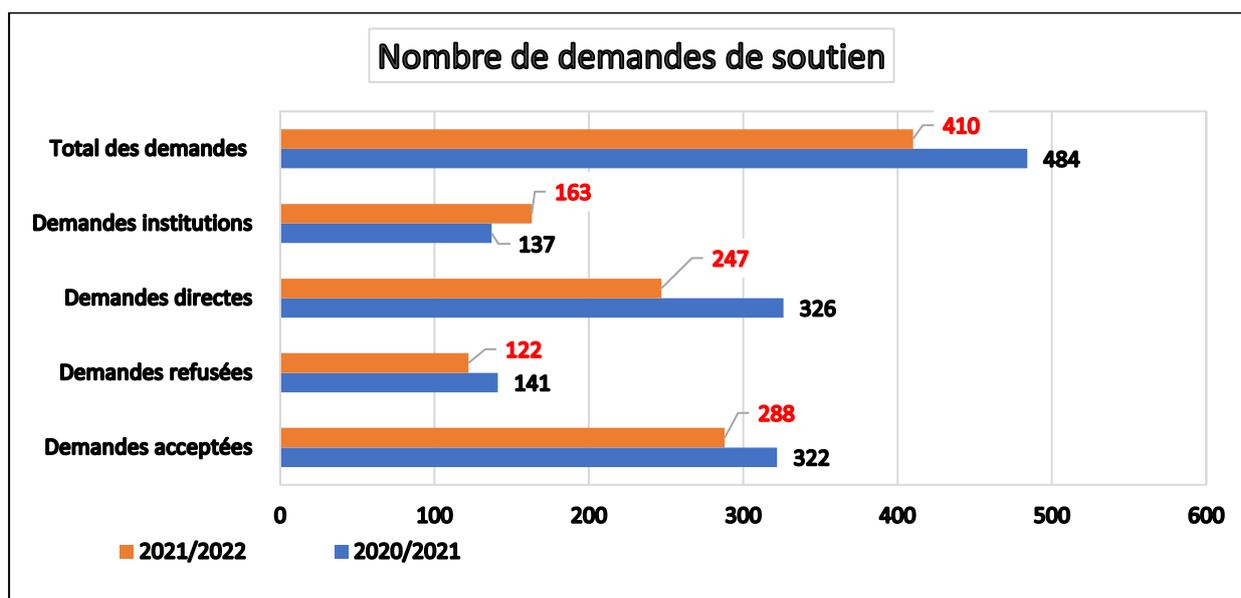
L'attribution des aides financières et en nature du SHFR est assurée par **M. Raphaël Dayer**, en collaboration avec la secrétaire cantonale. Il est membre du Comité du SHFR, assistant social de formation et travaille dans l'aide sociale publique.

La comptabilité de notre organisation est assurée par le **CENTRE D'INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE (CIS) À FRIBOURG**. Le SHFR remercie très chaleureusement pour sa précieuse collaboration **M. Gerold Schiess**, comptable et responsable de prestations au CIS jusqu'au 1^{er} avril 2022. Nous remercions également très vivement pour son travail **Mme Inês Oliveira** qui a repris les activités de son prédécesseur depuis son départ.

La révision comptable est assurée par **FIDUTRUST REVISION SA à Fribourg**, par l'intermédiaire de **M. Michaël Picard**, responsable de la révision.



2. Soutiens financiers et en nature



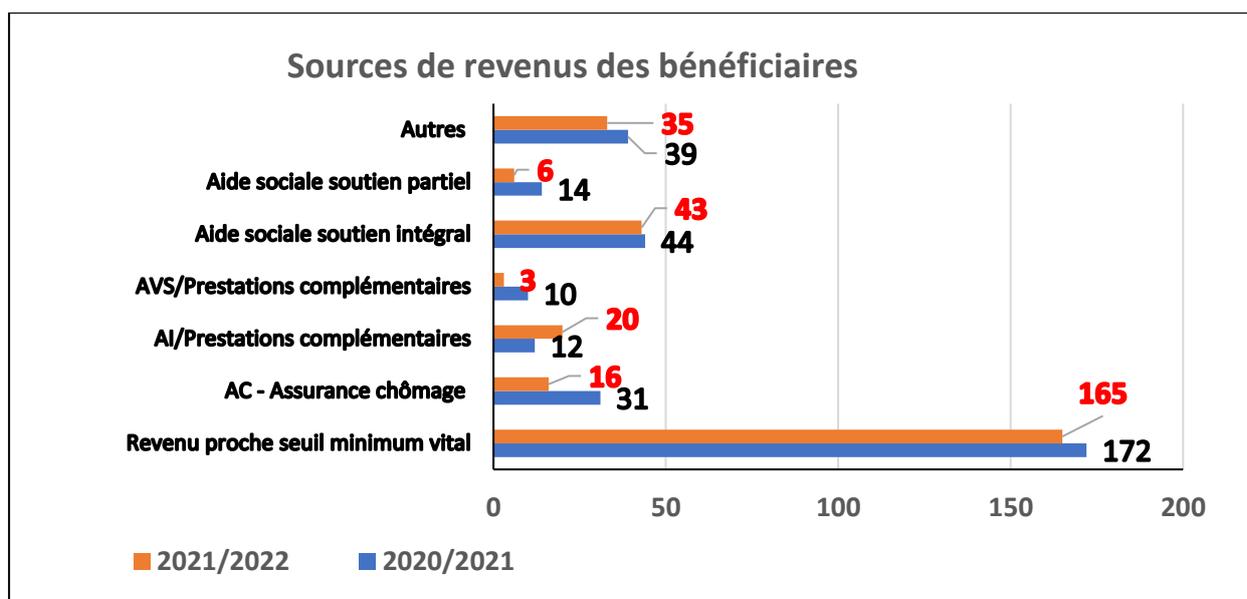
L'année **2021/2022** a été marquée par un nombre qui reste élevé de demandes parvenues au secrétariat cantonal.

Nombre : 410 personnes se sont adressées au SHFR pour recevoir des soutiens financiers ou en nature. Ce nombre est en léger recul après la fin du Covid-19, lequel avait engendré un nombre record de demandes de soutiens.

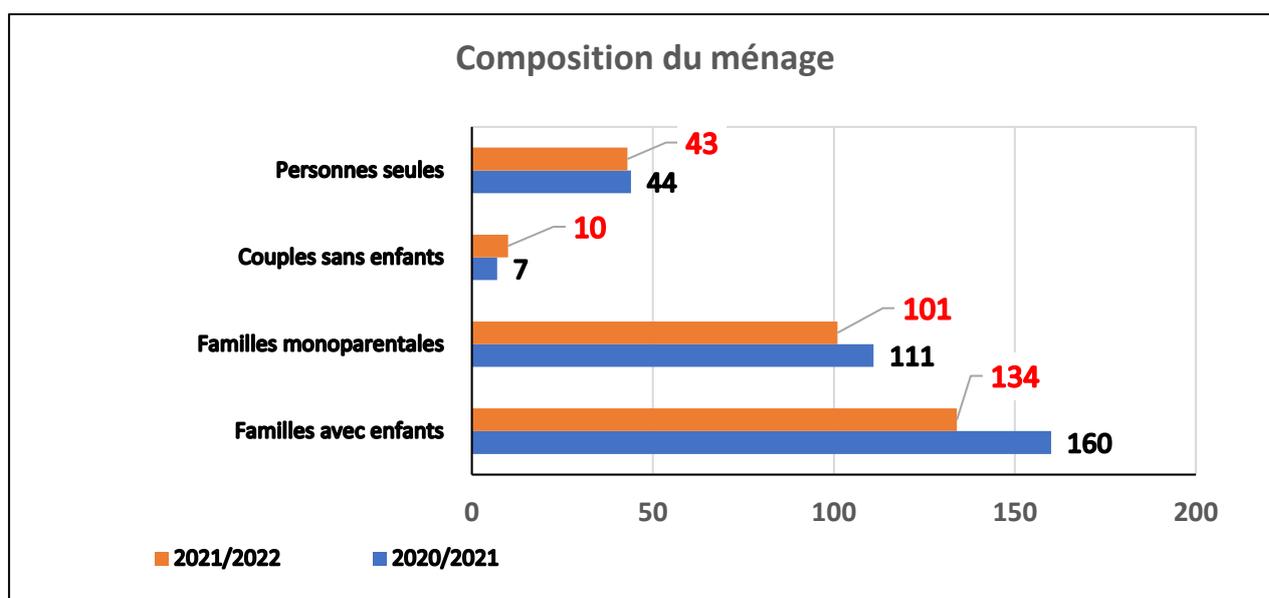
Acceptations : le SHFR a **accepté 288** demandes de soutiens financiers et en nature, soit plus de 70% des demandes reçues.

Refus : le SHFR a **refusé 122** demandes, soit près de 30% de toutes les demandes reçues. Ce chiffre est stable. Le SHFR n'intervient pas à la place des institutions publiques, notamment des services sociaux. A relever que dans le canton de Fribourg les prestations d'aide sociale sont remboursables et que les personnes étrangères, notamment originaires de pays tiers peuvent perdre leur permis de séjour en cas de dettes d'aide sociale auprès des services sociaux.

Demandes directes et institutionnelles : Près de **60%** des soutiens attribués proviennent de **personnes qui avaient pris contact elles-mêmes** avec le SHFR, soit par téléphone, par courrier ou par courriel. Les **institutions sociales fribourgeoises** nous ont adressé quelque **163** demandes d'aides financières ou en nature. Le SHFR est très connu des institutions fribourgeoises. Elles ont été un peu plus nombreuses à faire appel au SHFR pour leurs clients, tandis que les demandes directes des personnes ont été en légère diminution, mais elles restent pourtant majoritaires.



Le SHFR a soutenu majoritairement les personnes dont les **revenus** de l'activité professionnelle ne couvraient que faiblement les dépenses ordinaires du ménage. Le SHFR est subsidiaire aux prestations des assurances sociales et de l'aide sociale publique, hormis pour les fournitures scolaires.



Les **familles nombreuses** figurent en tête des bénéficiaires du SHFR, suivies des familles monoparentales. Selon l'art. 60 de la Constitution fribourgeoise : *1 L'Etat met en place un système de prestations en faveur de chaque enfant. 2 Il octroie des prestations complémentaires pour les enfants en bas âge des familles dont les moyens financiers sont insuffisants.* La Constitution cantonale a instauré cette mesure en 2004. Depuis 18 longues années (!), le gouvernement ne l'a toujours pas concrétisée. Les soutiens du SHFR sont très sollicités par ces familles touchées par la précarité financière. A préciser ici que le SHFR n'est pas subventionné par l'Etat de Fribourg.



Soutiens fournis par le SHFR



Frais de santé payés par le SHFR en faveur de **100** personnes pour un montant s'élevant à **CHF 124'144.40**, auxquels il faut **ajouter CHF 5'000.00** pour des soutiens financiers concernant des coûts de la santé de personnes directement touchées par les répercussions économiques des mesures du Covid-19.

- **Traitements dentaires et orthodontiques.** Les prothèses dentaires et les couronnes dentaires ne sont, en général, ni payées par les prestations complémentaires ni par l'aide sociale publique.
- **Cotisations et quotes-parts** de l'assurance maladie de base et des assurances complémentaires.
- **Verres de lunettes et montures.**



Lits et literie gratuits livrés à domicile : **33** personnes pour un montant total de **CHF 9'004.50** à charge du SHFR. Les personnes en instance de séparation ou de divorce ou qui doivent s'en sortir avec un budget très serré n'hésitent pas à faire appel au SHFR pour bénéficier d'un lit et matelas neufs pour elles-mêmes et leurs enfants.



Bons d'achats alimentaires et de denrées essentielles attribués à **62** personnes pour un montant de **CHF 6'450.00**.

Fonds Familles en détresse /COVID-19 : le SHFR a offert des bons d'achats de denrées essentielles à **7** familles touchées par les répercussions économiques du Covid-19 pour un montant de **CHF 700.00**.



Ordinateurs portables neufs entièrement équipés pour enfants et jeunes défavorisés du canton de Fribourg : 22 enfants et jeunes âgés entre 9 ans et 25 ans ont pu bénéficier d'ordinateurs portables destinés à les aider dans leur scolarité pour montant de **CHF 23'200.00**. Ce projet initié par la secrétaire cantonale a été mis en œuvre en collaboration avec M. Philippe Gerber, informaticien. En effet, durant la période du Covid-19, de nombreux enfants et jeunes de famille en situation de précarité financière étaient privé à leur domicile d'ordinateurs, notamment pour effectuer leurs devoirs scolaires. Pour diminuer la véritable fracture numérique rendue visible par la pandémie, nous avons pu compter sur la générosité de la Fondation Madeleine et sur le Groupe E à Fribourg.



Le **Groupe Aldi Suisse**, sis dans le canton de Fribourg, a voulu sensibiliser des employé.e.s à la pauvreté dans le canton de Fribourg. Pas moins de **21 enfants âgés entre 4 et 12 ans** ont reçu un **cadeau de Noël personnalisé** très apprécié.



Conseils personnalisés : de nombreuses personnes font appel directement à la secrétaire cantonale, par téléphone, e-mails, sms, etc., notamment pour **s'orienter dans la jungle du champ de la protection sociale et trouver des solutions**. Ces personnes n'arrivent plus à faire valoir leurs droits aux prestations des assurances sociales ou à celles de l'aide sociale publique. De nombreuses personnes tombent entre les mailles du filet social.

Le Secours suisse d'hiver (SSH), notre **faîtière sise à Zurich** a soutenu financièrement le SHFR par des **paiements directs pour les aides en nature** ci-après :



SSH - Colis de vêtements de seconde main : 115 personnes ont reçu des vêtements de seconde main pour un montant total de **CHF 21'029.00**. Une entreprise bienveillante sise à Villars-sur-Glâne a effectué des **collectes de vêtements** bienvenus auprès de leurs collaborateurs en faveur du SHFR.



SSH - Encouragement d'activités extra-scolaires : 19 enfants et adolescents ont profité du paiement des frais pour des activités extra-scolaires sportives ou culturelles (cotisations, frais matériels, etc.) pour un montant de **CHF 4'711**.



SSH - Lits et literie livrés à domicile et offerts aux personnes défavorisées ou pris en charge par les services sociaux pour un montant total de **CHF 16'338.00**, y compris une contribution financière du SSH à hauteur de **CHF 5'587.00**, avec pour effet de diminuer les prix effectifs facturés.



Mermald

SSH - Fournitures scolaires : 62 enfants et adolescents ont reçu des sacs d'école avec une bouteille d'eau et une boîte repas pour un montant total de **CHF 5'457.00**.



Tous les frais administratifs et de personnels liés à l'attribution et à la remise de ces soutiens financiers et en nature **ont été à l'entière charge du SHFR.**



4. Remerciements à nos donatrices et donateurs

Sans la solidarité de nos donatrices et donateurs, le Secours d'hiver ne pourrait pas continuer sa mission. Qu'ils en soient vivement remerciés !

ALDI Suisse. Merci pour les cadeaux de Noël en faveur des enfants défavorisés.

Communes fribourgeoises. Grand merci pour leurs indispensables soutiens financiers.

Fidèles donatrices et donateurs du SHFR. Merci de pouvoir compter sur vous.

Fidustrust Revision SA à Fribourg. Ensemble, nous sommes plus forts.

Fondation Madeleine à Fribourg. Merci pour l'attribution d'un don très généreux qui a permis de donner, à titre gratuit, à des enfants et à des jeunes de familles défavorisées, des ordinateurs portables neufs entièrement équipés pour leur scolarité.

Fondation Madeleine Fietta à Fribourg. Nous tenons à remercier tout particulièrement les membres du Conseil de Fondation Madeleine FIETTA pour l'octroi d'un don très généreux en faveur des enfants dans le besoin dans le canton de Fribourg.

Grand.e.s donatrices et donateurs du SHFR. Un tout grand merci à toutes ces personnes qui nous ont versé des montants élevés pour soutenir le SHFR. Sans elles, nous serions en sérieuses difficultés financières.

Groupe E SA à Fribourg. Merci pour les ordinateurs portables offerts aux jeunes défavorisés.

HOLDIGAZ SA. Grand merci pour le soutien très apprécié en faveur du SHFR.

Paroisses catholiques et protestantes du canton de Fribourg. Grand merci pour la solidarité témoignée.

Secours suisse d'hiver à Zurich. Sans ce dernier, le Secours d'hiver aurait connu de grosses difficultés de fonctionnement pour atteindre ses buts statutaires.

Vinzensvrein Bösingén. Merci pour ce soutien très précieux.

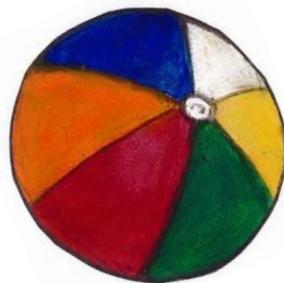




Photo : ©Secours suisse d'hiver

5. Types de soutiens financiers et en nature du SHFR

- ❄ **Conseils personnalisés, notamment pour faire valoir les droits aux prestations des assurances sociales et de l'aide sociale publique**
- ❄ **Informations sur les possibilités d'obtenir d'autres aides sociales et financières**
- ❄ **Dépannage financier**
- ❄ **Contributions financières** (p.ex. paiements de frais de santé, frais dentaires, frais de formation, frais de transport, factures inopinées. etc.)
- ❄ **Dons de vêtements de seconde main**
- ❄ **Dons de fournitures scolaires**
- ❄ **Dons de lits et de literie** (matelas, duvets)
- ❄ **Financement d'activités extrascolaires pour les enfants et les adolescents**





Finanzielle Unterstützung und Sachleistungen WHFR

- ❄️ **Persönliche Beratung, insbesondere betreffend Ansprüche auf Sozialversicherungen und öffentliche Sozialhilfe**
- ❄️ **Information über die Möglichkeiten, andere soziale und finanzielle Unterstützungen zu erhalten**
- ❄️ **Punktuelle Finanzhilfe**
- ❄️ **Finanzielle Beiträge** (z.B. Zahlungen von Gesundheitskosten, Zahnarztkosten, Ausbildungskosten, Transportkosten, unvorhersehbare Kosten etc.)
- ❄️ **Kleider**
- ❄️ **Schulmaterial**
- ❄️ **Betten und Bettwäsche** (Matratzen, Bettdecken)
- ❄️ **Finanzierung von ausserschulischen Aktivitäten für Kinder und Jugendliche**





6. Normes ZEWO

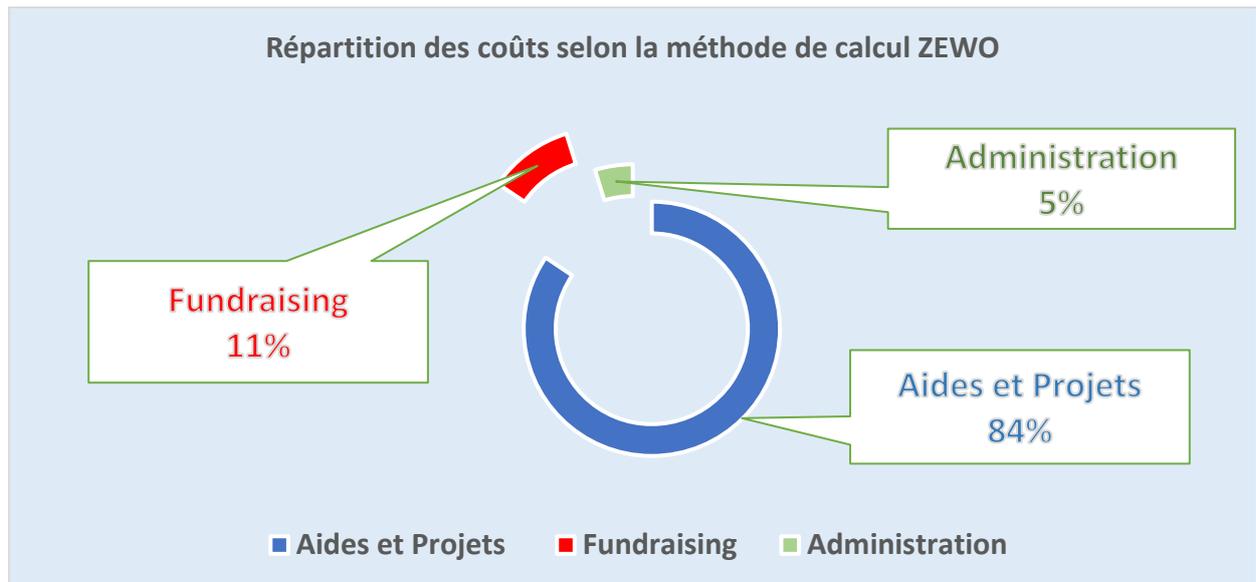
Aides et Projets

Minimum 65% = 65 ct pour un don de 1 franc

Administration et Fundraising

Maximum 35% = 35 ct pur un don de 1 franc

Le SHFR répond parfaitement aux standards fixés par ZEWO pour la répartition des coûts de notre organisation d'entraide privée engagée en faveur des personnes défavorisées dans le canton de Fribourg.



Label de ZEWO

Le Secours suisse d'hiver et le Secours d'hiver du canton de Fribourg sont titulaires du label de qualité ZEWO.

Cette certification atteste que votre don arrive au bon endroit et qu'il est utilisé de manière fiable.

Don de 1 franc au SHFR

84 centimes pour Aides et Projets

11 centimes pour le Fundraising

5 centimes pour l'Administration



Votre don en bonnes mains.



BILAN

Actif	30.06.2022	30.06.2021
Compte postal	66 427.52	148 265.00
Banque cantonale de Fribourg	156 257.85	26 255.40
Liquidités	222 685.37	174 520.40
Créances sur le comité central	0.00	0.00
Créances sur tiers	90.00	0.00
Créances sur livraisons et prestations	90.00	0.00
Impôts anticipés	0.00	0.00
Autres créances à court terme	0.00	0.00
Bons d'achats	2 200.00	1 650.00
Bons d'achats <i>Familles en détresse</i>	0.00	700.00
Bons d'achats <i>P. Seules et Couples sans enfants</i>	400.00	3 100.00
Stocks	2 600.00	5 450.00
Compte de régularisation actifs	0.00	0.00
Compte de régularisation actifs	0.00	0.00
Actif circulant	225 375.37	179 970.40
ACTIF	225 375.37	179 970.40
Passif	30.06.2022	30.06.2021
Engagements envers des tiers	3 686.70	3 246.75
Engagements envers le comité central	0.00	0.00
Dettes résultant de livraisons et prestations	3 686.70	3 246.75
Engagements AVS, AC, AF	1 660.31	984.48
Engagements LPP/caisse de pension	31.80	31.80
Engagements ass. accident / IJM	-646.84	-327.08
Autres dettes à court terme	1 045.27	689.20
Comptes de régularisation passifs	5 866.10	6 486.10
Provision salaire	75 000.00	50 000.00
Provision soutien financier	28 427.00	20 153.00
Comptes de régularisation passifs	109 293.10	76 639.10
Engagements à court terme	114 025.07	80 575.05
Réserve paiement spécial 2015-2016	12 243.65	12 243.65
Réserve pour augmentation des aides	8 000.00	8 000.00
Capital des fonds	20 243.65	20 243.65
Capital de base	91 051.70	79 146.08
Résultat annuel	54.95	5.62
Compte d'attente	0.00	0.00
Capital libre	54.95	5.62
Capital de l'organisation	91 106.65	79 151.70
PASSIF	225 375.37	179 970.40



COMPTE D'EXPLOITATION

Recettes	2021-2022	2020-2021
Contributions de particuliers	0.00	0.00
Legs affectés	0.00	0.00
Donations reçues	0.00	0.00
Contribution de compensation de l'org. centrale	200.00	0.00
Financements complémentaires par l'org. centrale	10 160.50	5 170.00
Soutien à projets par l'organisation centrale	0.00	0.00
Aide immédiate OC dommages événem. naturels	0.00	0.00
Soutien à projets par l'org. centrale (Coûts de la santé)	126 937.80	123 943.60
Aide immédiate OC COVID-19 <i>Chaîne du Bonheur</i>	0.00	4 958.65
Aide immédiate OC COVID-19 <i>Familles en détresse</i>	8 519.60	18 296.30
Aide immédiate OC COVID-19 <i>P. Seules et Couples sans en</i>	0.00	0.00
Contributions affectées de l'organisation centrale	145 817.90	152 368.55
Don affectés	145 817.90	152 368.55
Vente d'étoiles	0.00	0.00
Collectes par listes	0.00	0.00
Appels à dons non adressés	0.00	0.00
Appels à dons adressés	72 580.00	63 415.80
Collecte de vêtements usagés	0.00	0.00
Don libes de collectes	72 580.00	63 415.80
Dons généraux	48 198.30	42 542.90
Legs	0.00	0.00
Cotisations de membre de l'Association	630.00	690.00
Don libes	48 828.30	43 232.90
Contribution de la collecte de l'organisation centrale	57 499.00	53 505.00
Don libes de l'organisation cantonale	57 499.00	53 505.00
Donations reçues	178 907.30	160 153.70
Subventions des pouvoirs publics	0.00	0.00
Contributions du secteur public	0.00	0.00
Contributions du secteur public	0.00	0.00
Produit de la vente de Birnel (net)	0.00	0.00
Produit de la vente d'autres articles	0.00	0.00
Imputation de prestations	0.00	0.00
Produits des livraisons et prestations	0.00	0.00
Autres produits	19.25	0.00
Contributions à des actions	4 300.00	4 300.00
Contributions projet ordinateurs	23 027.00	0.00
Autres produits	27 346.25	4 300.00
Produits des livraisons et prestations	27 346.25	4 300.00
PRODUIT D'EXPLOITATION	352 071.45	316 822.25



Charges	2021-2022	2020-2021
Soutien financier	10 934.90	8 173.45
Financements complémentaires	5 960.50	3 544.30
Coût de la santé	124 144.40	133 185.55
Chaîne du Bonheur	0.00	2 406.35
Soutien financier (COVID-19 familles)	5 000.00	6 863.10
Projet ordinateurs	20 983.50	0.00
Bons d'achats	3 750.00	5 750.00
Bons d'achats <i>Familles en détresse</i>	700.00	12 100.00
Bons d'achats <i>P. Seules et Couples sans enfants</i>	2 700.00	2 300.00
Prestations en nature cas individuels	9 004.50	7 969.55
Contributions à d'autres organisations	0.00	0.00
Propres projets	0.00	0.00
Coûts de personnel rel. à des projets	99 987.02	81 361.55
Coûts de loyer rel. à des projets	3 729.20	3 769.25
Charges de projets	286 894.02	267 423.10
Rapport annuel	500.00	500.00
Imprimés (matériel publicitaire)	10 510.15	5 985.50
Gestion des adresses	3 664.80	1 650.85
Frais postaux collectes	1 737.20	1 090.00
Achat étoiles	2 458.00	1 419.50
Frais d'emballage	1 481.65	892.85
Traductions	0.00	199.85
Site Internet	0.00	0.00
Autres frais de collecte	0.00	0.00
Frais marchandises	0.00	0.00
Relations publiques (communication)	0.00	368.75
Répartition des coûts du personnel	15 000.00	15 000.00
Répartition des coûts de loyer	1 200.00	1 200.00
Charges de collecte et pub. générales	36 551.80	28 307.30
Salaires	77 725.53	62 467.86
Indemnisation organe dirigeant	0.00	0.00
Autres indemnisations	0.00	0.00
AVS/AC/AI	5 727.77	5 755.56
LPP / Caisse de pension	4 633.95	5 303.85
Assurance accident et maladie	1 526.40	1 514.61
Autres coûts du personnel	373.37	319.67
Provision sur salaire	75 000.00	50 000.00
Dissolution de la Provision sur salaires	-50 000.00	-29 000.00
Répartition des coûts du personnel	-114 987.02	-96 361.55
Coûts de personnel	0.00	0.00
Loyer	6 129.20	6 169.25
Répartition des coûts de loyer	-4 929.20	-4 969.25
Charges de biens et services	1 200.00	1 200.00
Matériel de bureau en général	197.95	488.80
Téléphone, fax, Internet	637.00	588.00
Frais postaux en général	580.60	571.00
Assemblée générale	434.15	100.00
Informatique	1 391.30	1 522.80
Honoraires gestion comptabilité	2 035.60	2 035.55
Honoraires révision comptable	2 250.10	2 950.10
Autres frais	507.00	342.49
Coûts généraux de bureau	8 033.70	8 598.74
Frais des collaborateurs	35.75	1 104.30
Frais de l'organe dirigeant	360.50	250.00
Frais de voyage et de représentation des collaborateurs	1 249.50	
Frais voyage et représentation	1 645.75	1 354.30
Contrib. 4,5% due à l'org. centrale	3 266.10	2 853.70
Contrib. à l'org. centrale population résidente	0.00	0.00
Contrib. à l'org. centrale collecte centrale	2 081.00	1 809.00
Honoraires, taxes	5 347.10	4 662.70
Charges administratives	16 226.55	15 815.74
CHARGES D'EXPLOITATION	339 672.37	311 546.14
RESULTAT D'EXPLOITATION	12 399.08	5 276.11



COMPTE D'EXPLOITATION

Charges	2021-2022	2020-2021
Produit d'intérêts	-3.30	-6.55
Charges d'intérêts	0.00	0.00
Frais postaux et bancaires	447.43	477.04
Résultat financier	444.13	470.49
Résultat avant variation du capital des fonds	11 954.95	4 805.62
Utilisation de fonds	0.00	0.00
Attribution aux fonds	0.00	0.00
Variation du capital des fonds	0.00	0.00
Résultat avant alloc. au capital de l'organisation	11 954.95	4 805.62
Utilisation du capital lié	0.00	0.00
Allocation au capital lié	0.00	0.00
Utilisation du capital libre	0.00	0.00
Allocation au capital libre	11 900.00	4 800.00
Allocations/Utilisations	11 900.00	4 800.00
Résultat annuel	54.95	5.62





**Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
au comité de l'Association
« Secours d'hiver / Canton de Fribourg »**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de l'Association « Secours d'hiver / Canton de Fribourg » pour l'exercice arrêté au 30 juin 2022. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC et aux exigences légales, incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôles analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système du contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi.


Michaël Picard
expert réviseur agréé
(responsable de la révision)

FIDU TRUST
REVISION SA


Giles Python
expert réviseur agréé

Fribourg, le 5 septembre 2022
MIP/GIP/175

Annexes : comptes annuels



Mme Corinne SIFFERT (Présidente)

Rte du Fort-St-Jacques 24
1700 Fribourg

M. Thierry AEBISCHER, membre du Comité

Rte de la Gruyère 10
1700 Fribourg

M. Raphaël DAYER, membre du Comité

Service social de la Gruyère
Rue de la Lécheretta 24
1630 Bulle

Mme Madeleine MERKLE, membre du Comité

Rte du Fort-St-Jacques 141
1752 Villars-sur-Glâne

Mme Xing RIVERO-CHEN, membre du Comité

Rte de Bourguillon 7
1723 Marly

Mme Pascale HALDIMANN, participation au Comité avec voix consultative

Secrétaire cantonale
Rte des Daillettes 1
1700 Fribourg

Secours d'hiver du canton de Fribourg

Winterhilfe Kanton Freiburg

Rte des Daillettes 1

1700 Fribourg

Tel. 078 730 59 18

fribourg@secours-d-hiver.ch

freiburg@winterhilfe.ch

<https://fr.secours-d-hiver.ch>

<https://fr.winterhilfe.ch>

IBAN CH93 0900 0000 1700 0329 1

Impressum :

Rédaction : Pascale Haldimann

Traductions : Madeleine Merkle pp. 3 ;13

Photos : ©SSH pp. 4;8;10;11;18; ©SHFR, Pascale Haldimann pp. 2;3;9

Illustrations: ©Elisabeth Müller pp. 1;12;13

